

## Revue de presse du 15 au 31 mai 2021

### INTERNATIONAL

#### AFRIQUE

Libye.....	2
Sénégal.....	2
Tunisie.....	3

#### EUROPE

##### Union européenne

Frontex.....	4
--------------	---

##### Pays membres de l'Union européenne

Belgique.....	4
Chypre.....	5
Croatie.....	5
Espagne.....	5
France.....	6
Grèce.....	6
Irlande.....	7
Italie.....	7
Malte.....	8
Suisse.....	9

##### Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni.....	9
------------------	---

## INTERNATIONAL

- **The Guardian**, [Climate disaster caused more internal displacement than war in 2020](#), le 20 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Extreme weather displaces record numbers of people as temperatures rise](#), le 20 mai 2021.

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) du Conseil Danois pour les Réfugiés, indique dans son Rapport global sur les déplacements internes en 2021<sup>1</sup> que le changement climatique a causé en 2020 trois fois plus de déplacements forcés que les conflits - 30 millions de personnes ayant quitté leur foyer du fait de catastrophes naturelles, et 9,8 millions du fait des conflits. L'Observatoire comptabilise ainsi plus de 55 millions de déplacés internes en 2020. Mais ce nombre est sans doute amené à augmenter du fait du réchauffement climatique-

## AFRIQUE

### Libye

- **The Libya Observer**, [IOM : Over 680 migrants intercepted and returned to Libya on Sunday night](#), le 17 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Around 500 migrants returned by Libya's coast guard in 24 hours](#), le 28 mai 2021.
- **Le Monde**, [L'ONU appelle l'UE et la Libye à réformer leurs pratiques vis-à-vis des migrants en Méditerranée](#), le 26 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [L'ONU blâme l'Union européenne pour les morts en Méditerranée](#), le 26 mai 2021.

Dans son dernier rapport, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) reproche aux pays européens de ne pas organiser suffisamment d'opérations de secours en mer et de porter atteinte aux droits des migrant·e·s, en finançant les garde-côtes libyens pour les intercepter en mer et les renvoyer en Libye, où ils et elles sont exposé·e·s à des violences notoires. Selon l'OIM, les garde-côtes libyens ont intercepté 680 et 500 migrant·e·s les 16 et 27 mai, renvoyés de force en détention en Libye. 1 074 migrant·e·s ont connu le même sort entre le 9 et le 15 mai, toujours aux dires de l'OIM<sup>2</sup>.

### Sénégal

- **InfoMigrants**, [Mort de Doudou Faye : un marin-pêcheur sénégalais condamné](#), le 26 mai 2021.
- **Courrier International**, [Affaire Doudou Faye : au Sénégal, des passeurs présumés devant la justice](#), le 28 avril 2021.

Deux marins-pêcheurs accusés selon la justice sénégalaise d'être des passeurs pour avoir convoyé en pirogue des exilés du Sénégal vers les Canaries, traversée ayant entraîné la mort d'un adolescent en octobre dernier, ont été jugés par le tribunal de M'bour. Une condamnation à deux ans de prison – dont huit mois fermes – pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « trafic de migrants » a été prononcée pour l'un, tandis

<sup>1</sup> **Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)**, [Global report on internal displacement 2021](#).

<sup>2</sup> **Le Monde**, [Plus de 50 migrants disparus dans un naufrage d'un bateau parti de Libye](#), le 18 mai.

que l'autre a été relaxé. Plus grave encore, les juges ont également condamné le père de l'adolescent décédé pour avoir financé la traversée de son fils à deux ans de prison. Une répression supplémentaire à l'égard des personnes migrantes et de leurs soutiens, cette fois leurs propres parents, qui passe sous silence la responsabilité des autorités étatiques, notamment européennes, dans les mouvements migratoires entravés vers l'UE, et les drames qui en résultent.

## Tunisie

- **The Guardian**, [More than 50 feared drowned after migrant boat sinks off Tunisia](#), le 18 mai 2021.
- **Le Monde**, [Plus de 50 migrants disparus dans un naufrage d'un bateau parti de Libye](#), le 18 mai.
- **InfoMigrants**, [100 migrants partis de Libye secourus au large de la Tunisie](#), le 25 mai 2021.

Le 18 mai, plus de 50 personnes ont disparu et une trentaine a été secourue au large de la Tunisie après le naufrage de leur bateau parti de Libye. Une semaine plus tard, 100 migrant·e·s ont été secouru·e·s au large de la ville tunisienne de Zarzis, puis emmené·e·s sur la base maritime de Sfax, sans que leur sort ne soit à ce jour connu. Régulièrement, la Tunisie intercepte les migrant·e·s parti·e·s de Libye ayant fait naufrage en Méditerranée centrale, et si les départs depuis la Libye ont augmenté de 73% par rapport à la même période en 2020 – environ 11 000 de janvier à avril 2021 –, près de 9 000 personnes ont, elles, été renvoyées en Libye après une interception en mer.

## EUROPE

### Union européenne

- **InfoMigrants**, [EU seeks migrations deals with Libya and Tunisia](#), le 20 mai 2021.
- **The Libya Observer**, [EU looks forward to building up cooperation with Libya on migration](#), le 22 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Italy and Tunisia lay out plans to stem migrant departures](#), le 21 mai 2021.
- **African Manager**, [l'UE travaille sur un accord sur les migrants tunisiens moyennant une aide économique et de l'investissement](#), le 20 mai 2021.
- **Tuniscope**, [L'Europe veut fournir des fonds à la Tunisie pour stopper la migration](#), le 20 mai 2021.
- **Africanews**, [Tunisia and Italy to open migration 'hotline'](#), le 21 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [MEP's call for protecting migrants from rights violations](#), le 21 mai 2021.

Alors que l'appel à la solidarité lancé par l'Italie rencontre peu d'écho de la part des autres pays européens concernant les exilé·e·s débarqué·e·s, et toujours bloqué·e·s, sur l'île de Lampedusa, la Commissaire européenne aux Affaires Intérieures et la ministre de l'Intérieure italienne se sont rendues à Tunis, le 21 mai, pour demander à nouveau au gouvernement tunisien d'empêcher les départs d'exilé·e·s vers l'Italie, de réadmettre leurs ressortissant·e·s dépourvu·e·s de droit au séjour en Italie, et de renvoyer celles et ceux ayant transité par la Tunisie, en contrepartie d'un financement européen – dont le montant est inconnu – pour « relancer » l'économie tunisienne mise à mal par la pandémie de Covid-19. Aux nouveaux fonds européens, s'ajoute la mise en place prochaine d'une ligne téléphonique établie entre les autorités italiennes et tunisiennes pour échanger des informations sur les départs en provenance de Tunisie vers l'UE. La Commissaire prévoit de négocier un arrangement similaire avec la Libye, pays non-sûr, au mépris des droits et de la dignité humaine. Le Parlement européen a demandé le même jour à la Commission de rendre public le

contenu des négociations de ces « accords secrets », et plus particulièrement le montant des fonds alloués aux pays non-européens.

## Frontex

- **SFGATE**, [Migration lawsuit launched against EU's border agency](#), le 25 mai 2021.
- **Libération**, [Deux demandeurs d'asile portent plainte contre Frontex après des renvois illégaux](#), le 25 mai 2021.
- **Euractiv**, [Refolements de migrants : recours contre Frontex devant la justice européenne](#), le 26 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [EU border agency to face court over alleged migrant rights violations](#), le 26 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Refolements de migrants : Frontex face à la justice européenne](#), le 26 mai 2021.

Le 21 mai 2021, deux demandeur·euse·s d'asile victimes de violences et de refoulements en mer Égée ont introduit une requête contre Frontex devant la Cour de Justice de l'UE (CJUE). Cette nouvelle action contre Frontex fait suite à une première action de l'ONG *Front-Lex*, qui avait demandé en février dernier à l'agence européenne de suspendre – à la suite des accusations de refoulements qui la visaient – ses activités en mer Égée, sous peine de saisir la justice européenne<sup>3</sup>. Malgré ces mises en accusation, Frontex a déclaré qu'aucune preuve de sa responsabilité n'avait été établie à ce jour par le groupe de travail mis en place par le Conseil d'administration de l'agence européenne, en charge d'enquêter sur lesdites accusations de refoulements.

## Pays membres de l'Union européenne

### Belgique

- **RTBF**, [Asile et migration : 49 réfugiés secourus au large de la côte d'Oostduinkerke](#), le 19 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Coast guard rescues 49 migrants from boat off to Belgium](#), le 20 mai 2021.

Les autorités belges ont secouru le 19 mai une cinquantaine de migrant·e·s vietnamien·ne·s, qui avaient dérivé en tentant de rejoindre le Royaume-Uni depuis les côtes françaises, et les ont emmenés à Nieuport, avant de les transférer à Ostende. Si la police belge intercepte régulièrement des exilé·e·s caché·e·s dans des véhicules qui tentent de traverser la Manche depuis le port de Zeebrugge, les opérations de sauvetage sont plus rares, selon *InfoMigrants*.

- **La Libre**, [Acquittement général au procès des hébergeurs de migrants](#), le 26 mai 2021.
- **RTBF**, [Les hébergeurs de migrants sont acquittés par la Cour d'appel de Bruxelles](#), le 26 mai 2021.

Le 23 mai, la Cour d'appel de Bruxelles a acquitté quatre personnes poursuivies pour complicité de trafic d'êtres humains, alors qu'elles avaient en 2017 hébergé des migrant·e·s. Mais elle a dans le même temps prononcé des peines allant d'un an à vingt mois de prison avec sursis pour les sept personnes hébergées. Les exilé·e·s hébergé·e·s avaient été condamné·e·s à des peines de douze à quarante mois de prison en première instance pour avoir aidé des personnes à monter dans des camions en partance vers le Royaume-Uni, contre rémunération, en attendant de pouvoir elles-mêmes rejoindre la même destination. La Cour d'appel a retenu

---

<sup>3</sup> Voir la rubrique « Frontex » de la revue de presse de MIGREUROP du [15 au 28 février 2021](#).

la qualification de traître des êtres humains, mais a reconnu qu'elles en étaient également victimes, et a donc réduit la peine prononcée en première instance. Ce traitement différencié dans les peines prononcées, selon que la personne solidaire soit migrante ou non, montre qu'en réalité les véritables cibles de la criminalisation des solidarités sont avant tout les personnes exilées, largement invisibilisées, alors qu'elles écoperent des peines les plus lourdes. Même acquitté·e·s, Myriam Berghe et sa consœur, Anouk Van Gestel, ainsi que deux autres « hébergeurs » ont toutefois déploré le coût de leur victoire : plusieurs mois de détention préventive pour deux d'entre eux, quatre ans de procédure judiciaire angoissante et des frais de justice et d'avocats auxquels ils et elles doivent faire face.

## Chypre

- **InfoMigrants**, [Sent back : 56 migrants were refused entry to Cyprus at the weekend](#), le 17 mai 2021.
- **Cyprus Mail**, [Boat with irregular migrants aboard returned to Lebanon](#), le 17 mai 2021.
- **RTBF**, [Asile et migration : Chypre se dit en "état d'urgence" face à l'afflux de migrants syriens](#), le 21 mai 2021.
- **Ekathimerini**, [Cyprus asks EU to prevent migrant boat departure from Syria](#), le 22 mai 2021.

Le 16 mai, 56 personnes de nationalité inconnue ont été interceptées en mer, puis renvoyées au Liban par les garde-côtes chypriotes sur la base du Protocole d'entente signé en 2020 avec ce pays. C'est la deuxième fois ce mois-ci que les autorités chypriotes renvoient des exilé·e·s vers le Liban. Se disant « en état d'urgence » du fait de la surpopulation de ses centres de rétention et des arrivées successives de migrant·e·s syrien·ne·s, le gouvernement chypriote a par ailleurs indiqué le 21 mai avoir demandé l'aide de l'UE pour renvoyer les personnes déboutées de leur demande d'asile vers les pays avec lesquels Chypre ne dispose pas d'accord bilatéral (comme par exemple la Turquie, qui ne reconnaît pas la République de Chypre).

## Croatie

- **Al Jazeera**, [The Afghan fathers braving bearings to reach family in Croatia](#), le 25 mai 2021.

Des pères de familles, bloqués en Bosnie dans des conditions inhumaines, tenteraient à plusieurs reprises de se rendre en Croatie pour rejoindre leurs familles, présentes dans les camps croates et enregistrées en tant que demandeuses d'asile. En tentant de franchir la frontière croate, ceux-ci se font violemment refouler par la police, au mépris de la Convention de Genève et de la Convention européenne des droits de l'Homme.

## Espagne

- **InfoMigrants**, [Près de 6000 arrivées de migrants en une journée à Ceuta : les raisons d'un tel afflux](#), le 18 mai 2021.
- **POLITICO**, [EU urges Morocco to protect border with Spain after migrant influx](#), le 18 mai 2021.
- **The Guardian**, [Spain accuses Morocco of 'show of disrespect' for EU in migrant row](#), le 19 mai 2021.
- **Reuters**, [Spain seeks help to relocate children from Ceuta migrant crisis](#), le 19 mai 2021.
- **Público**, [España pacta con Marruecos la entrega de grupos hasta 40 migrantes cada dos horas a través de la frontera de El Tajaral](#), le 20 mai 2021.
- **El País**, [Así le hemos contado la crisis migratoria en Ceuta y Melilla](#), le 23 mai 2021.

Plus de 8 000 personnes, essentiellement marocaines, ont franchi l'enclave de Ceuta à la nage, depuis la ville marocaine de Fnideq du 17 au 19 mai – un nombre de passages record selon la Préfecture de Ceuta. En réponse aux arrivées, les autorités espagnoles ont renforcé leurs effectifs policiers et ont procédé au refoulement de plus de 7 500 exilé·e·s, y compris des mineur·e·s, vers le Maroc, après avoir négocié le 19 mai avec ce pays, le renvoi de « 40 personnes toutes les deux heures ». Quant au Maroc, face à la pression exercée par la Commission européenne et l'Espagne pour qu'il freine à nouveau les arrivées d'exilé·e·s depuis son territoire, il a rétabli le contrôle à ses frontières terrestres, deux jours après l'avoir délibérément suspendu. Et ce, en représailles à l'hospitalisation en Espagne du chef indépendantiste du Front Polisario, qui revendique face au Maroc sa souveraineté sur le Sahara Occidental depuis 1976. Victimes de l'instrumentalisation de la question migratoire par les deux pays, un millier d'exilé·e·s présent·e·s dans l'enclave espagnole, dont des mineur·e·s, se retrouvent sans-abri ou hébergé·e·s par la Croix-Rouge dans l'attente d'une décision de renvoi vers le Maroc ou de leur maintien en Espagne pour accueil et protection<sup>4</sup>.

## France

- **InfoMigrants**, [À Calais et Grande-Synthe, sensibiliser les migrants au risque des traversées ou non, telle est la question](#), le 28 mai 2021.

Plusieurs associations de soutien aux personnes exilées présentes à Calais et Grande-Synthe ont cessé, sous la pression d'un de leurs bailleurs britanniques, la distribution de tracts visant à sensibiliser les migrant·e·s des dangers de la traversée de la Manche par voie maritime ou dans des camions. Dans ces tracts figuraient également des conseils pratiques et des numéros d'urgence en cas de détresse en mer, ce qui a fait craindre à ce bailleur des accusations, voire des poursuites, pour « aide à l'entrée ou au séjour irrégulier » dans le pays. Selon les associations, cette consigne résulterait de pressions exercées par le gouvernement britannique, qui tente d'empêcher les traversées de la Manche et de décourager les ONG britanniques et françaises de porter assistance aux exilé·e·s.

## Grèce

- **Ekathimerini**, [Greece: PM Mitsotakis blasts use of migrants as pawns to pressure the EU](#), le 21 mai 2021.

Lors d'une rencontre avec le directeur de Frontex le 21 mai, le Premier ministre grec s'est réjoui de la coopération avec l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, qui selon lui, a permis de réduire de 80% les arrivées en Grèce en 2020 et de 72% en 2021... sans que ne soit mentionnée la pandémie de Covid-19 comme potentiel facteur de diminution des arrivées d'exilé·e·s, ni le fait que Frontex soit visée par plusieurs enquêtes officielles dans des cas présumés de refoulements, notamment en Mer Egée.

---

<sup>4</sup> **Le Monde**, [Près d'un millier de migrants mineurs sont toujours dans l'enclave espagnole de Ceuta](#), le 24 mai 2021.

- **Al Jazeera**, [Concrete walls and drone: Greek plans for refugee camps decried](#), le 25 mai 2021.

Selon *Al Jazeera*, la Grèce prévoit, avec le soutien de l'UE, d'augmenter la sécurisation de 39 de ses camps, via la construction de murs, ainsi que le « déploiement de drones de surveillance, l'ajout de portes magnétiques avec des caméras thermiques intégrées, de machines à rayons X et de caméras de surveillance aux points d'entrée et de sortie de ces camps ». L'installation de ces systèmes de surveillance sera financée à 75% par le Fonds européen pour la sécurité intérieure (FSI) et la construction des murs, à hauteur de 28,9 millions d'euros, sera entièrement financée par la Commission européenne. Des murs de trois mètres de haut sont en cours de construction autour des camps de *Ritsona*, *Polycastro*, *Diavata*, *Makakasa* et *Nea Kavala*, au désespoir de ses résident·e·s. Alors que le Premier ministre grec prétend que ces mesures permettront « d'assurer la sécurité des exilé·e·s », plusieurs ONG accusent le gouvernement grec de procéder à leur emprisonnement et lui demandent d'interrompre la construction de ces murs<sup>5</sup>.

## Irlande

- **EU Observer**, [Ireland agrees to relocate 10 migrants from Italy](#), le 20 mai 2021.
- **Euractiv**, [Accueil de migrants : Dublin répond à l'appel à la solidarité avec Rome](#), le 18 mai 2021.

L'Irlande a annoncé le 17 mai qu'elle allait accueillir sur son territoire, en « geste de solidarité », 10 des 2 200 personnes arrivées à Lampedusa il y a plus d'une semaine. L'Irlande est le premier pays à répondre à l'appel à la répartition des exilé·e·s de l'Italie et de la Commissaire européenne des affaires intérieures. Le ministre de l'Intérieur italien a indiqué vouloir relancer, notamment avec la France et l'Allemagne, le mécanisme temporaire de répartition des demandeur·euse·s d'asile prévu par la Déclaration de Malte, sur lequel plusieurs pays européens s'étaient mis d'accord en 2019.

## Italie

- **Africanews**, [Lampedusa sur le front de la crise migratoire](#), le 17 mai 2021.
- **Montage Africa**, , le 17 mai 2021.

Un groupe de 73 migrant·e·s principalement originaires du Bangladesh, a été secouru le 17 mai au large des côtes italiennes, et ramené dans le *hotspot* surpeuplé de Lampedusa. Il s'ajoute aux 2 200 exilé·e·s arrivé·e·s le 8 mai dernier depuis la Tunisie et la Libye. Depuis le début de l'année 2021, 13 000 migrant·e·s auraient débarqué sur les côtes italiennes selon la ministre de l'Intérieur italienne, soit trois fois plus qu'en 2019.

- **InfoMigrants**, [La justice italienne rejette la plainte contre la capitaine Carola Rackete](#), le 20 mai 2021.
- **Reuters**, [Italy judge rules out trial for German migrant ship captain](#), le 19 mai 2021.

Alors que la capitaine du *Sea Watch 3* était poursuivie pour avoir, au port de Lampedusa en 2019, forcé le barrage des garde-côtes italiens, imposé par l'ancien ministre de l'Intérieur italien M. Salvini, pour débarquer en lieu sûr les migrant·e·s secouru·e·s au large de la Libye, la justice italienne a classé sans suite le

---

<sup>5</sup> [EU: Build schools, not walls.](#)

19 mai la plainte déposée par le parquet d'Agrigente en Sicile. Bien que cette première victoire mette Carola Rackete hors de cause dans les poursuites engagées pour « violences contre un navire de guerre » (celui des douanes), elle est toujours poursuivie pour « résistance à des officiers publics », selon l'article 337 du Code pénal italien, dans la même affaire.

- **Reuters**, [Migrants. Le Sea Eye 4 autorisé à débarquer 415 rescapés en Sicile](#), le 20 mai 2021.
- **RTBF**, [Italie : un navire humanitaire arrive en Sicile avec plus de 400 migrants à bord](#), le 21 mai 2021.
- **La Libre**, [Un navire transportant 400 migrants contraint à faire le tour de la Sicile pour s'amarrer](#), le 20 mai 2021.
- **Ansa**, [Migrants : Sea Eye ship in Pozzallo with 414 on board](#), le 21 mai 2021.

Les autorités italiennes ont ordonné au navire *Sea Eye 4* de l'ONG allemande éponyme transportant plus de 400 migrant·e·s à son bord, d'accoster dans la ville sicilienne de Pozzallo, alors que le navire se dirigeait vers Palerme, « port sûr » le plus proche. L'ONG dénonce un « harcèlement » des autorités italiennes à son encontre, car si cette énième entrave n'a pas mené à la suspension de ses activités, celle-ci a eu pour conséquence de retarder de deux jours supplémentaires le débarquement des migrant·e·s présent·e·s à bord. Une fois débarqué·e·s, les exilé·e·s ont été transféré·e·s sur le navire *Aurelia*, au port de Pozzallo, pour y effectuer une quarantaine pour motifs sanitaires.

## Malte

- **Malta today**, [Malta government paid for Libya pushbacks three to four times, shipper reveals](#), le 19 mai 2021.
- **Newsbook**, [Government paid fishing vessels “3 to 4 times” for Libya pushbacks](#), le 19 mai 2021.
- **Libération**, [À Malte, des bateaux de pêche pour refouler les migrants](#), le 22 mai 2021.
- **Times of Malta**, [Drastic drop in asylum seekers reaching Malta](#), le 23 mai 2021.

Cet article met en lumière les pratiques de refoulements indirects des autorités maltaises, qui les font prendre en charge par des navires marchands (refoulements « privatisés »), des pratiques également adoptées par l'Italie<sup>6</sup>, alors que s'est ouvert le 19 mai le procès contre le gouvernement maltais pour des refoulements d'exilé·e·s en avril 2020. Le patron maltais du bateau de pêche *Dar-es-Salaam*, cité comme témoin, a déclaré s'être vu ordonner par l'armée maltaise de récupérer les migrant·e·s dans la zone SAR maltaise, et de les refouler vers la Libye, d'où ils étaient partis cinq jours plus tôt. 12 personnes sont décédées à la suite de ce refoulement, faute d'assistance médicale, et 51 migrant·e·s, dont trois enfants, ont été remis·e·s aux autorités libyennes et enfermés·e·s dans le camp de Tarik-Al-Sikka. Le témoin a indiqué avoir été contraint par les autorités maltaises de réaliser « trois à quatre » refoulements. L'ONG *Alarm Phone* accuse le gouvernement maltais de ne pas respecter ses obligations en matière de sauvetage depuis la première vague de pandémie, – le prétexte sanitaire étant instrumentalisé par les autorités maltaises pour refuser l'entrée du territoire à tout·e migrant·e, depuis qu'elles ont déclaré leurs ports « non sûrs » – et d'utiliser les garde-côtes libyens et les navires marchands pour procéder à des refoulements des exilé·e·s.

---

<sup>6</sup> RFI, [Migrants, une plainte déposée contre l'Italie devant un comité de l'ONU](#), le 19 décembre 2019.

## Suisse

- **Swiss Info**, [More criticism raised about right abuses in asylum centres](#), le 19 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [“Assimilable à la torture” : Amnesty dénonce des violences dans les centres pour demandeurs d’asile en Suisse](#), le 20 mai 2021.

Dans un rapport publié le 19 mai, Amnesty International dénonce les violences commises sur les demandeur·euse·s d’asile dans des centres d’accueil pour demandeur·euse·s d’asile en Suisse, sur la base de témoignages d’exilé·e·s, d’avocat·e·s et du personnel des centres. Les abus décrits ont eu lieu entre janvier et avril 2021 dans les centres de Bâle, Chevrières, Boudry, Altstätten et Vallorbe, et mettent en cause des employés des entreprises de sécurité Securitas SA et Protectas SA, toutes deux sous contrat avec le gouvernement suisse, qui est le gestionnaire des centres fédéraux. Celui-ci rejette l’accusation selon laquelle les abus sont commis de façon systématique dans les centres, mais a déclaré enquêter sur ceux-ci.

## Pays non-membres de l’Union européenne

### Royaume-Uni

- **The Guardian**, [Patel unveils digital visa to help ‘count people entering and leaving UK’](#), le 23 mai 2021.
- **Le Monde**, [Le gouvernement britannique veut rendre le passage de la frontière entièrement numérisé d’ici à la fin de 2025](#), le 23 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [Royaume-Uni, une frontière 100% britannique d’ici 2025](#), le 24 mai 2021.
- **InfoMigrants**, [UK to digitalize borders to ‘count people entering and leaving’](#), le 25 mai 2021.

Le gouvernement britannique prévoit de renforcer le contrôle de ses frontières avec un système entièrement numérisé dès 2025. Les personnes voulant se rendre au Royaume-Uni devront demander une autorisation électronique de voyage (ETA) sur le modèle américain de l’ESTA, qui permettra aux autorités britanniques de déterminer automatiquement et en amont qui pourra voyager. Selon la ministre de l’Intérieur, qui s’attend à 30 millions d’ETA par an, ce système permettra de « contrôler qui vient au Royaume-Uni ». Ce projet peu novateur s’inscrit dans la continuité d’une politique nationale et européenne favorisant la délivrance d’un visa aux personnes qualifiées, au détriment des travailleur·euse·s peu qualifié·e·s et/ou disposant de peu de ressources.